

BULLETIN D'INFORMATION N° 32

Séance du Conseil Municipal du 24 août 2011.

1) Schéma Départemental de Coopération Intercommunale :

Du projet de SDCI transmis par le Préfet aux collectivités locales, il ressort d'abord le caractère d'urgence voire de précipitation puisque les communes n'ont que trois mois pour émettre un avis sur les propositions de modifications. Il ressort également de ce projet une volonté de réduire le nombre de communautés, d'augmenter leur taille, de favoriser les ensembles urbains (Pau et son agglomération en l'occurrence), au détriment des zones rurales. Pour ces raisons, pour le manque de lisibilité du projet à moyen terme, pour le manque de recul, le Conseil Municipal d'Asson, à l'unanimité, émet un avis défavorable au projet de SDCI tel qu'il est présenté.

2) Servitude de passage de canalisations :

M. le Maire expose que des canalisations d'évacuation d'eaux pluviales traversent des terrains privés, sans que des conventions de passage et de servitude aient été établies. Afin de régulariser cette situation, M. le Maire est autorisé à engager les démarches nécessaires auprès des propriétaires et de signer les documents afférents aux droits de passage et d'entretien de cette canalisation.

3) Syndicat intercommunal du Gave de Pau, désignation de délégués:

Suite à l'adhésion effective de la commune au Syndicat du Gave de Pau, il convient de nommer deux délégués titulaires et deux délégués suppléants. Le Conseil Municipal à l'unanimité, désigne Patrick Moura et Nicolas Buzy Vignau délégués titulaires ; Michel Aurignac et Fabien Bérard, délégués suppléants.

4) Tarifs pour l'entretien de terrains :

Le défaut d'entretien de terrains privés porte atteinte à la salubrité publique et constitue une infraction au Règlement Sanitaire Départemental qui fait obligation aux propriétaires d'entretenir périodiquement leur bien. La commune peut avoir à se substituer à un propriétaire pour l'entretien de son terrain. Il est décidé de fixer à 65 € le tarif horaire pour effectuer le nettoyage.

5) Taxe sur la consommation d'électricité :

Compte tenu de la nouvelle organisation du marché de l'électricité et conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal est autorisé à fixer un coefficient multiplicateur unique, applicable au tarif de la taxe sur la consommation finale d'électricité. Après discussions, il est décidé à la majorité de 11 voix et 5 abstentions, de porter ce coefficient de à 8.

6) Réfection du chauffage de la mairie, demande de subventions :

Malgré de nombreuses interventions, le système de chauffage et de climatisation de la mairie, s'avère défaillant et inefficace. Afin de pallier les nombreux dysfonctionnements, il est proposé de procéder à sa réfection. M. le Maire est autorisé à effectuer les démarches nécessaires en vue d'obtenir des subventions, sachant que les travaux sont évalués à 15.000 € HT environ.

7) Electrification rurale, programme éclairage public :

Dans le cadre de la 2^{ème} tranche des travaux d'éclairage public à la ZAC de la Bastide , le Syndicat Départemental d'Énergie des Pyrénées Atlantiques évalue comme suit le montant des dépenses à réaliser : sur un montant total de 28.663,48 € TTC, la part de la commune s'élève à 13.748,23 €. Le Conseil Municipal approuve le plan de financement. Toutefois, les travaux ne seront pas entrepris avant la réalisation du centre commerçant et de la place attenante.

Quelques infos ...

Ordures ménagères et tri sélectif :

Un nouveau système de collecte a été mis en place, avec son lot d'imperfections ; une déchetterie, certes provisoire, existe. A ceux qui nous font part de difficultés ou de problèmes, nous nous efforçons de trouver une solution rapide. Malgré cela, des containers collectifs sont utilisés par des particuliers qui bénéficient du porte à porte. Des sacs poubelles sont encore déposés sur les trottoirs, les bords de routes, près des colonnes à verre ou mieux encore dans la nature, des déchets verts (l'équivalent d'une remorque agricole) déposés en bordure du chemin de Bat Bâches, des gravats déposés près du pont sur l'Ouzom, etc.

Nous savons très bien qu'il est inutile de multiplier les appels au civisme pour la plus grande majorité qui joue le jeu, mais nous continuons à dénoncer les agissements d'une infime minorité.

Nous vous rappelons que les bacs individuels jaunes (tri) sont ramassés tous les quinze jours, le jeudi. Un calendrier des passages vous a été envoyé avec le dernier bulletin.

Décharge de gravats :

La décharge de gravats de Bat Bâches, qui était destinée à recevoir exclusivement des matériaux inertes, sert aujourd'hui de dépotoir en tous genres. Saturée car utilisée de façon anarchique, elle est désormais fermée. Tout dépôt sauvage sera passible de poursuites.

Bienvenue à ... :

- Bienvenue au Docteur Carmen Mesnard qui, depuis quelques temps, exerce au cabinet médical après avoir racheté la clientèle du Docteur Carta. Bienvenue aussi à Alain Mesnard qui assure sa part à l'accueil du cabinet.

- Bienvenue à Séverine Weber et Laurent Gourgues qui, depuis le 25 août, vous accueillent à la supérette « Utile » entièrement réagencée et avec un choix d'articles plus important. Le magasin est ouvert du lundi au dimanche de 7 h 30 à 12 h 30 et de 14 h 30 à 19 h 00. Fermeture les après-midi du lundi, mercredi et dimanche. Possibilité de livraison à domicile.

Tél. 05 59 14 98 33.

- Bienvenue à l'association « Mosaïque-services » : divers services à la personne, auxiliaires de vie.

Changement d'adresse :

« La petite cuisine de Sàu » (Sàu et Guy Rousseaux) a déménagé au 8 rue des Floralies. Pour vos commandes de plats vietnamiens, un nouveau numéro de téléphone : 05 24 36 61 04.

Vie associative :

- *Le Forum des Associations* se tiendra le **samedi 3 septembre** de 14 h 00 à 18 h 00 à la salle de l'Isarce. Le but pour les associations est de se faire connaître. Le but pour les Assonnais est de venir voir les activités qui leur sont proposées sur la commune.

- *Le Comité de Jumelage Asson-Ploumilliau* propose une journée au profit du jumelage, le **dimanche 11 septembre**. Le matin, départ de la marche festive à 9 h 00 devant la salle Jean Labarrère. Deux parcours au choix : 7 kms ou 14 kms. Les enfants peuvent le faire en vélo. A partir de 12 h 00, repas breton (sur réservation). Prix du repas : 10 € pour les adultes, 5 € pour les enfants. Projection d'un diaporama sur les journées du jumelage.
Inscriptions avant le **5 septembre** au secrétariat de la mairie : 05 59 71 02 65.

- *Dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine*, l'association Histoire et Archéologie vous propose, le **vendredi 16 septembre** à 20 h 30, salle de l'Isarce, une soirée conférence-débat qui aura pour thème : « Asson, activité métallurgique et peuplement au Moyen Age ». Cette conférence, qui fait suite aux résultats des fouilles menées sur le terrain de la ZAC par IKER Archéologie, sera animée par Anne Berdoy, Docteur en Histoire Médiévale et Argitxu Beyrie, Docteur en Archéologie, spécialiste de la métallurgie. Entrée gratuite.

- *Asson Animation* propose la 5^{ème} édition des « Artistes au village » les **24 et 25 septembre** de 10 h 00 à 18 h 00 à la salle de l'Isarce. Entrée gratuite. Cette année, sur le thème du « Bleu », amateurs et professionnels de la peinture et de la photo, pourront concourir et exposer leurs œuvres. Un jury établira un classement et les œuvres primées vaudront à leurs auteurs une récompense sous forme de bons d'achats. Renseignements et inscriptions avant le 10 septembre auprès de Michel Lauvaux au 05 59 71 24 87 ou michelelarrousse@orange.fr.

- *La Vie qui Gagne* organise la deuxième édition du « Run and Bike » le dimanche 16 octobre à partir de 8 h 30 à la salle Jean Labarrère. Cette manifestation sportive et de solidarité est ouverte à tous à partir de 8 ans. Les bénéfices sont reversés au profit d'un projet qui tend à améliorer le quotidien des enfants hospitalisés. Pour en savoir plus sur les conditions d'inscriptions et le déroulement de la journée, contacter Anne Cassoura, présidente de l'association et organisatrice de l'évènement. Tél. 06 71 63 34 33.
e mail : laviequigagne@pau.fr .

-*Asson Sports* : vous trouverez annexé à ce bulletin un calendrier des matches à venir à la salle Jean Labarrère. Dans la mesure du possible, nous communiquerons ce calendrier établi par Asson Sports avec chaque édition du bulletin municipal.

**ASSON SPORTS
SAISON 2011/2012**

MATCHES A DOMICILE

LES -18ANS MASCULINS

Dimanche 4 septembre de 9h00 à 17h00

Tournoi qualificatif pour le championnat régional -18ans masculins

ASSON/LORMONT/MIMIZAN/BORDEAUX CAUDERAN/AVIRON BAYONNAIS

LES SENIORS FILLES EN NATIONALE 3

Samedi 10 septembre à 20h00 1^{er} tour coupe de France ASSON /LEGE ÇAP FERRET

CHAMPIONNAT

Samedi 24 septembre à 21h00 ASSON/HBC QUINT FONSEGRIVES

Samedi 14 octobre à 21h00 ASSON/CA BEGLAIS

LES SENIORS GARÇONS EN PRÉNATIONALE

CHAMPIONNAT

Samedi 1^{er} octobre à 21h00 ASSON/ANGLET BIARRITZ OLYMPIQUE HB

Samedi 8 octobre à 21h00 ASSON /LORMONT

Week end du 21/22 octobre ASSON /NOUSTY